

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À
2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

Adopté

N° DN520

AMENDEMENT

présenté par
M. Chenevard, rapporteur et M. Thiériot, rapporteur

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« nos moyens de connectivité européens »,

les mots :

« les moyens européens de connectivité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.